

Module n°3 : Préparer et évaluer une immersion pour appréhender un métier, un secteur d'activité

Contexte

L'absence d'immersion dans les constructions des parcours rendent parfois les projets fragiles. Des immersions devraient permettre d'éclairer objectivement les agents dans leurs projections professionnelles afin de les valider ou les invalider. Ce module propose un accompagnement à la découverte d'un métier ou d'un secteur d'activité. Cet accompagnement permettra de sécuriser une immersion afin qu'elle se passe dans les conditions les plus favorables à l'acquisition d'un premier niveau de connaissance du nouvel environnement de travail. Il s'agit en amont de l'immersion de réunir les conditions optimales pour centrer l'action sur les apprentissages attendus et faciliter, à l'issue de la période d'immersion, l'émergence de choix éclairés pour définir son orientation.

Objectifs

Découvrir concrètement, sur le terrain, un métier ou un secteur d'activité pour valider ou non une nouvelle orientation professionnelle ; Soutenir les établissements dans le cadrage, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de cette immersion.

Renseignements complémentaires

Pour identifier les modules nécessaires au parcours professionnel de l'agent, un outil de positionnement est à votre disposition sur le site régional de l'Anfh dans la rubrique « services aux établissements ».

Programme

Au regard du projet de l'agent, il s'agira au cas par cas de définir entre l'agent, la structure d'accueil et l'établissement d'origine (direction, service RH/formation, référent...), les objectifs spécifiques de l'immersion et de réaliser l'évaluation de cette période. Cinq temps forts de cette immersion seront organisés :

Un temps de cadrage ; Une définition des objectifs de l'immersion ; Une aide pour favoriser l'analyse réflexive auprès de l'agent (pendant et à l'issue de l'immersion) ; Une évaluation auprès des référents du site d'accueil pour l'immersion ; Une restitution tripartite (organisme/ agent et référent de l'établissement employeur).

Public

Tout agent de la Fonction publique hospitalière en situation de transition professionnelle, choisie ou subie.

Exercice

2026

Code de formation

1-1

Nature

AFR

Organisé par

Achat en cours

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences